

<http://www.rnmassane.fr/wp-content/uploads/1495/11/T46.pdf>

ASSOCIATION DES AMIS DE LA MASSANE

pages 80 et 81 jointes concernant le titre dans le sous-paragraphe
Flore vasculaire sont extraites du paragraphe
BI.1 Évaluation des habitats et des espèces

Elles correspondent pour page 80 à page 89/288 de T46.pdf
et pour page 81 à page 91/288 de T46.pdf

RESERVE NATURELLE DE LA MASSANE

TRAVAUX

46

PLAN DE GESTION
1997-2001

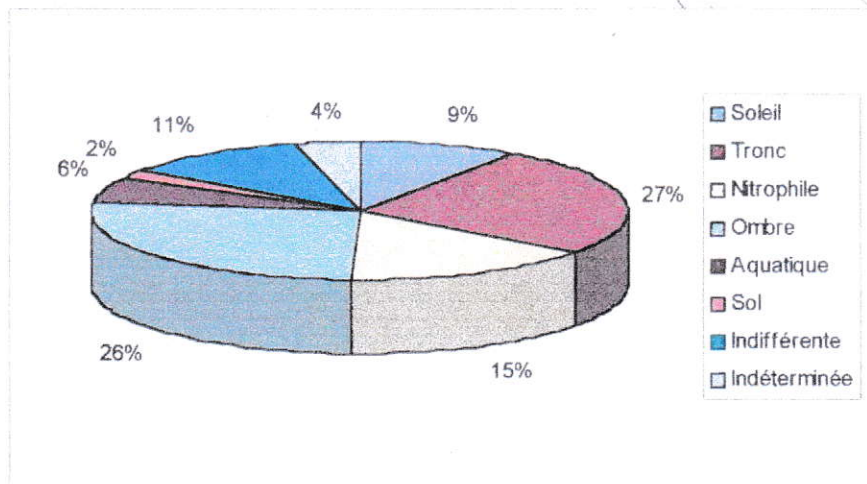
PAR

J. TRAVÉ & J. GARRIGUE

1996

Laboratoire Arago-66650-BANYULS-SUR-MER

Outre leur valeur patrimoniale propre, les Lichens jouent un rôle écologique important vis à vis de la microfaune, comme l'a explicité J. TRAVE dans sa thèse de doctorat intitulée « Ecologie et biologie des Oribates (Acariens) saxicoles et arboricoles » (1963).



Répartition des différents Lichens en fonction de leur habitat : Les pourcentages établis ne sont pas le reflet du nombre d'espèces, certains Lichens pouvant se trouver dans plusieurs « catégories » d'habitats (par exemple : être des espèces se trouvant sur des rochers à l'ombre et se trouvant également sur les troncs). La catégorie « indifférente » regroupe les espèces se trouvant dans plusieurs catégories « antagonistes » simultanément (par ex. : au soleil, à l'ombre et sur un substrat nitrophile). Par « aquatique » on a englobé les espèces se trouvant dans le lit de la rivière ainsi que celles présentes dans les suintements.

Flore vasculaire

Il nous paraît intéressant de faire mention dans ce chapitre, du Hêtre, à propos duquel DAJOZ écrit dans son article intitulé « *Les plantes vasculaires de la forêt de la Massane (Pyrénées-Orientales), le cas du Hêtre* » : ...Nous pouvons donc conclure à l'existence à la Massane, de Hêtres présentant des caractères intermédiaires entre ceux de *Fagus sylvatica* et de *F. orientalis*, très voisins de la forme intermédiaire *Fagus taurica*. Or, cette même constatation vient d'être faite récemment par DIMITRIU-TATARANU (*Revue Forestière Française*, 1959 p. 199-213) dans les forêts de la Sainte-Beaume, de Valbonne et de Bédouin, trois hêtraies reliques isolées comme la Massane, en pleine zone méditerranéenne. Ces constatations prennent encore plus d'intérêt après la lecture du mémoire de G. DEPAPE (*Recherches sur la flore pliocène de la vallée du Rhône, Annales de Sciences Naturelles, série botanique, IV, 1922, p. 73-265*), qui mentionne la grande ressemblance entre *Fagus orientalis* et *Fagus pliocenica* Sap. connu des gisements de Saint-Marcel d'Ardèche à quelques kilomètres au nord de Valbonne, du Cantal et de Catalogne (sans autre précision). Le Hêtre caucasien semble en être un descendant direct et il est connu à l'état fossile d'un territoire beaucoup plus étendu que de nos jours, englobant toute l'Europe du sud et du sud-ouest. Au début de la période glaciaire, la rigueur du climat a provoqué le morcellement de l'aire du Hêtre qui a été repoussé vers le sud dans un certain nombre de stations refuges. WULFF (l.c., 1939), admet qu'un processus s'est alors déclenché, entraînant la transformation de *Fagus orientalis* en *Fagus sylvatica* ; ce processus aurait tout d'abord commencé dans l'Europe occidentale sous l'influence du climat océanique, puis se serait déplacé peu à peu vers l'est entraînant une lente diminution - qui continue

encore de nos jours - de l'aire du Hêtre caucasien. Les témoins actuels de cette transformation seraient les formes connues sous le nom de *Fagus taurica* ou Hêtre de Crimée. Dans les régions où ils subsistent, ces témoins ont pu se conserver grâce aux conditions climatiques favorables. L'hypothèse de WULFF, qui écrivait en 1939 (l. c.), « si mon opinion sur l'origine du Hêtre européen est exacte, on doit découvrir des stations reliques de *Fagus orientalis* ou de ses formes de transition vers *Fagus sylvatica* en Europe occidentale », est ainsi confirmée par la découverte de ces stations reliques dans le midi de la France. »

D'autres études ont été menées sur cette espèce à la Massane :

« Relations entre la phénologie et la morphologie du Hêtre dans le Massif des Albères » Th. PERCIER DU SERT (1982). L'auteur en conclusion, a identifié des différences significatives entre les Hêtres tardifs et précoces, surtout au niveau du feuillage. Les feuilles des précoces ont une surface plus réduite que celles des tardifs et l'écart moyen des nervures est plus petit chez les précoces. La qualité du feuillage semble donc meilleure pour les tardifs.

« Etudes de la croissance de Hêtres dans la Réserve Naturelle de la Massane » S. PARMENTIER (1991). Dans ce travail, deux stations proches l'une de l'autre ont été choisies. Les analyses dendrochronologiques sont fondées sur des régressions logarithmiques. Elles montrent que, malgré leur proximité, les deux stations ont un croissance fort différente. De plus, la comparaison des courbes de croissance en épaisseur avec les courbes des données climatiques des 15 dernières années montrent qu'elles ne réagissent pas de la même façon aux précipitations, et surtout, semblent moins sensibles aux déficiences en précipitations que d'autres hêtraies méditerranéennes telle que celle de Montseny (Espagne). On peut admettre que cette bonne résistance de la Hêtraie vis à vis de conditions d'humidité défavorables est pour une part due aux brumes et brouillards, fréquents sur le massif des Albères et qui contribuent au maintien dans la région d'une végétation non-méditerranéenne en diminuant les effets de la sécheresse estivale.

On peut citer quelques espèces de la Massane qui ont une distribution géographique très localisée en France, et quelques espèces qui sont des endémiques :

Thymus sp « *alberensis* » (nom provisoire) serait une espèce endémique des Albères. Le travail de description de cette espèce reste encore à réaliser...

Celles-ci seraient des endémiques pyrénéennes :

Campanula lanceolata (syn : *linifolia*, var *tenuifolia*)

Galeopsis pyrenaica

Dianthus pungens (syn : *serratus*) serait une endémique roussillonnaise catalane, ainsi que la sous-espèce *ruscinoensis* (syn : *Dianthus subacaulis* subsp. *brachyanthus*).